



349, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 5L2

Région des Laurentides

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS NUMÉROS 317-18, 318-18, 319-18, 320-18, 321-18 et 322-18 BUDGET 2019

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 28 novembre 2018, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté les règlements numéros 317-18, 318-18, 319-18, 320-18, 321-18 et 322-18 concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2019 ainsi que la répartition des dépenses.

Les quotes-parts à chacune des municipalités-membres seront donc envoyées en conséquence dans les délais prévus.

Toute personne intéressée peut consulter tout document à cet effet et obtenir des informations pendant les heures normales d'ouverture du bureau de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord (349, rue Labelle à Saint-Jérôme) ou, quant au texte desdits règlements, au bureau de chacune des municipalités-membres.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 3^e jour de décembre 2018.

Roger Hotte, directeur général
et secrétaire-trésorier